

Prolongement du mandat de l'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael

Publié le 21/06/2019

Sur proposition du ministre de l'Emploi Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel pour le deuxième renouvellement du prolongement du mandat de l'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC).

Par arrêté ministériel, le mandat de Luc Meerkens en tant qu'administrateur général adjoint de la CAPAC a été prolongé une première fois jusqu'au 21 janvier 2019. Il a été renouvelé pour une période de six mois, qui se termine le 21 juillet 2019. Par lettre du 9 mai 2019, le comité de gestion de la CAPAC a demandé au ministre de l'Emploi de renouveler le prolongement du mandat de l'administrateur général adjoint de la CAPAC jusqu'à la désignation d'un nouvel administrateur général adjoint.

La prolongation de son mandat est dès lors renouvelée une deuxième fois jusqu'à la désignation d'un successeur et au maximum pour six mois, soit jusqu'au 21 janvier 2020.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Miet Deckers](mailto:miet.deckers@peeters.fed.be) <miet.deckers@peeters.fed.be>

Porte-parole du Vice-Premier ministre Kris Peeters

+32 475 76 65 26

[Didier Deweerdt](mailto:didier.deweerd@peeters.fed.be) <didier.deweerd@peeters.fed.be>

Porte-parole du Vice-Premier ministre Kris Peeters

+32 473 86 16 36